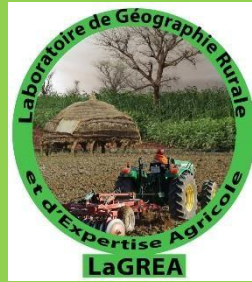




UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
(UAC)  
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
(FASHS)



Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole  
(LaGREA)

*Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement*  
(J\_GRAD)



ISSN : 1840-9962

N°002, décembre 2022

Volume 3

## COMITE DE PUBLICATION

**Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE

**Rédacteur en Chef** : Professeur Bernard FANGNON

**Conseiller Scientifique** : Professeur Brice SINSIN

## COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)

SINSIN Brice (UAC, Bénin)

ZOUNGRANA T. Pierre, Université de  
Ouagadougou, (Burkina Faso)

AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)

AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)

TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)

KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB,  
Côte d'Ivoire)

GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC,  
Bénin)

OFOUEME-BERTON Yolande (UMN,  
Congo)

CHOPLIN Armelle (Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne, France)

SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)

VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)

TCHAMIE Thiou Komlan, Université de  
Lomé (Togo)

SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta  
Diop (Sénégal)

OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin)

HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)

CLEDJO Placide (UAC, Bénin)

CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon  
(France)

OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)

ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)

GONZALLO Germain (UAC, Bénin)

KAMAGATE Bamory, Université Abobo-  
Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)

YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka  
(UAC, Bénin)

HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)

BABATOUNDE Sévérin (UAC, Bénin)

## COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

**ISSN : 1840-9962**

**Dépôt légal** : N<sup>o</sup> 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

<b>SOMMAIRE</b>		
<b>N°</b>	<b>TITRES</b>	<b>Pages</b>
1	<b>DJOHY Gildas Louis, SOUNON BOUKO Boni, IDRISOU Yaya, DOSSOU Paulin Jésusin, YABI Jacob Afouda :</b> <i>Co-conception d'un modèle conceptuel des stratégies et des pratiques d'utilisation des pâturages naturels pour l'alimentation des troupeaux bovins dans un contexte de changements climatiques</i>	05-22
2	<b>DOSSO Yaya :</b> <i>Commerce de ressources halieutiques et autonomisation financière des femmes dans la ville de Séguéla (Côte d'Ivoire)</i>	23-35
3	<b>SEIDOU Abdel Hack, ZANNOU Sandé et TCHAOU Sèvègni Brice :</b> <i>Echanges frontaliers et structuration de l'espace dans le plateau au sud-est du Bénin</i>	36-50
4	<b>DONGO KOUADIO Toussaint, ATTA Kouacou Jean-Marie :</b> <i>Analyse de l'évolution de la forêt classée de Songan DE 1986 à 2020 (Côte d'Ivoire)</i>	51-61
5	<b>OUEDRAOGO Soumaïla, YAMEOGO Lassane :</b> <i>Perceptions des agriculteurs de la région nord du Burkina Faso de l'usure des écosystèmes au carrefour des variabilités climatiques et de la dégradation des terres agricoles</i>	62-73
6	<b>SAGNE Félix Sédar, SOUGOU Abdoulaye, DIA Amadou Tidiane, SY Baba, SY Boubou Aldiouma :</b> <i>Cartographie diachronique de la dynamique spatio-temporelle des terres salées de la commune de Loul-Séssène, nord de l'estuaire du sine Saloum (Sénégal)</i>	74-91
7	<b>ZANNOU DJOSSE Vincent, AHOMADIKPOHOU Louis, TOHOZIN Antoine Yves et ZINSOU Raphaël :</b> <i>Contraintes de la production et de la commercialisation d'ananas biologique dans la commune de Tori-Bossito</i>	92-104
8	<b>SOULEY Kabirou :</b> <i>Impact de la culture du souchet sur les transactions foncières dans la commune rurale de Tchadoua au Niger</i>	105-116
9	<b>BISSOU GUIKAHUE Daniel :</b> <i>Espace maritime et émergence du tourisme dans les villages littoraux au sud-est de la Côte d'Ivoire</i>	117-127
10	<b>AKINDELE ABANICHE Akibou et SODEGLA LEOBOUI Lazare :</b> <i>Concepts des paramètres climatiques chez les Aja de la commune de Dogbo</i>	128-140
11	<b>YEO NOGODJI Jean :</b> <i>Orpaillage clandestin et recul de l'agriculture dans la sous-préfecture de Kokumbo</i>	141-160
12	<b>SOW ALASSANE Seydou, NIANG Souleymane, SY Abou Amadou, FAYE CHEIKH Ahmed Tidiane, SY Boubou Aldiouma :</b> <i>Réponse hydro-érosive et modélisation du fonctionnement hydro géomorphologique d'un bassin versant à forte dynamique structurale par ravinement : le bassin versant de Oourossogui (nord du Sénégal)</i>	161-179
13	<b>ISSA Maman-Sani, OGOUWALE Romaric, LODOUHOUE KANNAYI Frédéric, VISSIN W. Expédit :</b> <i>Caractérisation des risques hydro climatiques dans la bande côtière Avlékété-Togbin-Ouidah au sud Bénin (Afrique de l'Ouest)</i>	180-190

14	<b>SAIDOU Abdoukarimou</b> : <i>Analyse critique de la qualité des plans de développement communaux (PDC) au Niger : étude de cas des PDC de la zone du barrage hydro-électrique de Kandadji</i>	191-203
15	<b>DJASRA Edmond, BOUYO KWIN Narem Jim et TCHÉKOTÉ Hervé</b> : <i>Appuis des organisations non gouvernementales aux organisations paysannes dans la lutte contre la pauvreté dans le département du Mandoul oriental (Tchad)</i>	204-218
16	<b>ALLOGHO-NKOGHE Fidèle</b> : <i>Typologie de l'habitat et qualité de vie à Libreville (Gabon): vers un nouveau remodelage de l'espace urbain ?</i>	219-230
17	<b>N'GORAN KOUAME Fulgence</b> : <i>Pratique touristique et de loisirs dans les espaces péri-urbains dans la commune de Bouake : entre quête de quiétude et réappropriation du genre de vie rurale dans l'espace urbain</i>	231-242

## **TPOLOGIE DE L'HABITAT ET QUALITE DE VIE A LIBREVILLE (GABON): VERS UN NOUVEAU REMODELAGE DE L'ESPACE URBAIN ?**

### **TPOLOGY OF HOUSING AND QUALITY OF LIFE IN LIBREVILLE (GABON): TOWARDS A NEW REMODELING OF URBAN SPACE ?**

**Fidèle ALLOGHO-NKOGHE**

*Groupe de Recherche en Sciences Humaines et Sociales (GRESHS), Ecole Normale Supérieure,  
Libreville/Gabon E-mail : [alloghe2000@gmail.com](mailto:alloghe2000@gmail.com)*

#### **RESUME**

*Les formes d'habitat à Libreville se développent dans un cadre extra-réglementaire, sans aucun respect des normes d'urbanisme et des procédures juridiques d'acquisition des parcelles et de constructions. L'absence de textes clairs, le manque de planification de l'urbanisation, sont autant d'éléments qui fragilisent les pouvoirs publics, mais qui permettent un laisser-aller aux populations. Cette étude analyse les types d'habitat, les modes de constructions et la qualité de vie dans les quartiers de Libreville. Elle montre comment les habitants remodelent l'espace urbain en créant des paysages urbains particuliers. Elle a porté sur un échantillon de 90 ménages répartis dans les six arrondissements de la commune de Libreville. Ces ménages ont été soumis à un dispositif d'enquêtes par entretiens ayant permis d'apprécier les motifs d'occupation des sols, la qualité de vie et les perspectives d'aménagement. Les résultats obtenus indiquent que les lenteurs administratives, la cherté du coût de vie favorisent l'installation anarchique des populations et l'utilisation des matériaux de mauvaise qualité. Il faut noter que les populations s'installent sur les différents sites en fonction de la facilité d'acquisition des sols (73 % des ménages). Les relations familiales sont aussi un élément de motivation, soit 13 % des ménages. La famille gabonaise est polynucléaire. Les autres motifs évoqués expliquent partiellement l'occupation informelle des sols. L'habitat de type mixte se rencontre dans les quartiers comme Cocotiers, Nkembo, Ancienne Sobraga et représente 23 % de l'ensemble des habitations.*

**Mots clés :** Libreville, quartiers irréguliers, habitat précaire, qualité de vie, espace urbain

#### **ABSTRACT**

*Forms of housing in Libreville are developing in an extra-regulatory framework, without any respect for urban planning standards and legal procedures for acquiring plots and constructions. The absence of clear texts, the lack of urban planning, are all elements that weaken the public authorities, but which allow the populations to be neglected. This study analyzes the types of housing, construction methods and quality of life in the neighborhoods of Libreville. It shows how the inhabitants reshape the urban space by creating particular urban landscapes. It focused on a sample of 90 households distributed in the six districts of the commune of Libreville. These households were subjected to a system of interview surveys which made it possible to assess the grounds for occupation of the land, the quality of life and the development prospects. The results obtained indicate that the administrative delays, the high cost of living favor the anarchic installation of the populations and the use of poor quality materials. It should be noted that the populations settle on the different sites according to the ease of land acquisition (73% of households). Family relations are also a motivating factor, representing 13% of households. The Gabonese family is polynuclear. The other reasons mentioned partially explain the informal occupation of the land. Mixed-type housing is found in neighborhoods such as Cocotiers, Nkembo, Old Sobraga and represents 23% of all dwellings.*

**Keywords :** Libreville, irregular neighborhoods, precarious housing, quality of life, urban space.

#### **INTRODUCTION**

La croissance des villes gabonaises est essentiellement est le fruit de l'exode rural et de l'immigration. Cet accroissement démographique est alimenté par l'espoir d'une vie meilleure en ville. Mais, la ville gabonaise ne tient pas autant qu'elle le pourrait, la promesse d'une meilleure qualité de vie. Malgré les revenus relativement élevés des citadins, la qualité des services et les conditions de vie dans certaines parties de la ville laissent à désirer (F. Allogho-Nkoghe, 2006, p. 7). Selon F. Allogho-Nkoghe (op.cit.), les constructions illégales, informelles sont édifiées pour la plupart sans titre foncier, ni aucun autre droit d'occuper le sol, et sans

aucun contrôle urbanistique. Dans les années 2000, les statistiques montraient que plus de la moitié des parcelles construites de la capitale, l'eussent été sans décret d'attribution légalement valable, et le plus souvent sans même que leurs occupants n'eussent obtenu (ni probablement demandé) de titre de propriété. Dans ces quartiers densément peuplés et spatialement disséminés, observe F. Allogho-Nkoghe (2013, p. 157), le sol s'acquiert de façon illégale et sur la primauté du droit de sol ancestral. Selon ce même auteur, la réglementation d'urbanisme et la législation foncière, comme dans la majorité des cas, sont totalement inconnues des demandeurs et des offreurs de parcelles non loties. Dans ces conditions, qui ne sont pas contestées, les documents d'urbanisme ne jouent donc pratiquement aucun rôle. Ils sont établis au prix d'une procédure d'étude longue, coûteuse et inapplicable (F. Allogho-Nkoghe, 2006, p. 10). Depuis l'indépendance du Gabon en 1960, Libreville, capitale du pays, souffre d'un manque d'encadrement urbain, censé orienter l'urbanisation et les activités socio-économiques. L'inapplication et l'inadaptation des outils de planification et de gestion de l'urbanisation ont engendré une multiplication des quartiers dits informels, irréguliers, précaires où les conditions d'existence sont devenues promptement préoccupantes au fur et à mesure que ces quartiers se sont densifiés (C. Farvacque-Vitkovic, et L. Godin, 1997, p. 17). Ces quartiers ont en commun un caractère irrégulier sur le plan foncier, urbanistique et sur leur tracé. En effet, selon B. Michelin (2012, p. 41), l'irrégularité foncière concerne les terrains acquis ou mis en valeur en dehors des procédures formelles d'accès au sol. Ces terrains sont acquis auprès des spéculateurs fonciers, des chefs coutumiers ou d'anciens occupants revendiquant une légitimité coutumière, moyennant un paiement, à l'issue duquel un acte de cession est obtenu par l'acquéreur. Ce phénomène est observé dans d'autres villes africaines, à l'exemple de Yaoundé (Cameroun) et de Ziguinchor (Sénégal) où les populations se lancent dans la construction de leur habitat et deviennent par la même occasion, les *principaux constructeurs de ces villes*. Elles construisent leurs habitations précaires dans les zones *non-aedificandi*, et font appel à un large éventail de matériaux, parfois périssables dont les procédés d'utilisation sont plus ou moins maîtrisés par ces dernières. Il va sans dire que cet habitat précaire, en se développant sur les pentes fortes rocailleuses et les bas-fonds marécageux, fait face aux risques de glissements de terrain et d'inondation (M. L. Djatcheu, 2018, p.8 ; J. S. Gomis, 2021, p. 6).

De manière symbiotique, c'est la ville qui attire, c'est la ville qui permet de changer de statut socio-économique malgré ses contingences. C'est pourquoi, la conférence Habitat II de 1996 pense la ville comme *« lieu fondamental d'interactions et d'échanges sociaux, qui doit être reconnue comme l'établissement humain pivot, autour et au sein duquel vont se jouer de plus en plus la croissance et le développement durables, le bien-être et la cohésion sociale de la majorité des populations, la capacité d'adaptation et d'innovation technique, sociale, culturelle et politique, l'invention de notre avenir et une vision renouvelée du progrès de l'humanité et du devenir de nos civilisations »* (CNUEH, 1996, p. 58). Les pouvoirs publics urbains, d'une certaine façon, établissent une sorte de pacte de non-agression avec les populations. Car, l'installation des habitants, même dans des zones précaires, crée une forme d'économie non structurée au plan légal mais qui organise ces quartiers, en les rendant autonomes sur bien des aspects. J. Turner (1968, p.117), parle, à cet effet, de satisfaction de l'individu.

D'après cet auteur : *« lorsque les occupants contrôlent les décisions importantes et ont licence d'apporter leur contribution à la conception, à la construction ou à l'administration de leur habitat, ce processus autant que l'environnement qui en résulte stimule le bien être individuel et social. En revanche, lorsque les gens n'ont ni pouvoir d'intervention ni responsabilité dans les décisions clés concernant leur logement, les milieux d'habitation peuvent au contraire faire obstacle à la satisfaction de l'individu et devenir un fardeau pour l'économie »* (Turner, 1968, p.117).

Autrement dit, toute la ville est le socle commun du bien-être socio-spatial. Les types d'habitats dans ce contexte, les matériaux utilisés et la disposition du bâti, forment des paysages qui

suscitent une nécessaire réinvention des modes de vie et d'habiter de la ville. C'est pourquoi cette étude s'est focalisée sur deux questions que sont : En quoi le type d'habitat peut-il entraîner un remodelage de l'espace urbain librevillois ? La qualité de vie dans les formes d'habitats dits précaires fait-elle de ces habitants, des non citadins ? L'analyse qui va suivre essaiera de répondre à ces questions.

## **1. MATERIEL ET METHODES**

Cette étude a été menée dans six (06) arrondissements de la Commune de Libreville (Figure 1). Il a été ciblé d'une part, trois (03) quartiers par arrondissement soit 18 quartiers au total et d'autre part, cinq (05) ménages par quartier soit un total de 90 ménages.

Pour ce travail et après une recension des écrits dans les bibliothèques, il a été utilisé plusieurs outils (questionnaires, guides d'entretien et grille d'observation) au moyen de techniques variées (enquêtes, entretien et observation) et un appareil photo numérique pour les prises de vues à des fins d'illustrations. A cela s'est ajouté des matériels tels que la carte de Libreville au 1/20000.

Ce travail d'exploration a été complété par les entretiens multi formes avec les différents acteurs institutionnels (Ministère de l'Habitat, Agence National de l'Urbanisme), la Direction Générale de l'Urbanisme de l'Hôtel de Ville de Libreville. La méthode de transect a été utilisée pour un inventaire des types de ménages. Elle a consisté à faire la typologie des habitats en marchant le long de trois à quatre rues par quartiers.

Deux types de traitement des données et informations ont fait objet de la présente recherche. Il s'agit du traitement des informations obtenues de la recherche documentaire et des données de terrain et du traitement cartographique. Le traitement des données statistiques est rendu possible par les tableurs Excel 2010 et XLSAT 2014 tandis que l'expression spatiale des habitats s'est faite à travers l'élaboration des cartes grâce au logiciel QGIS.2.18.

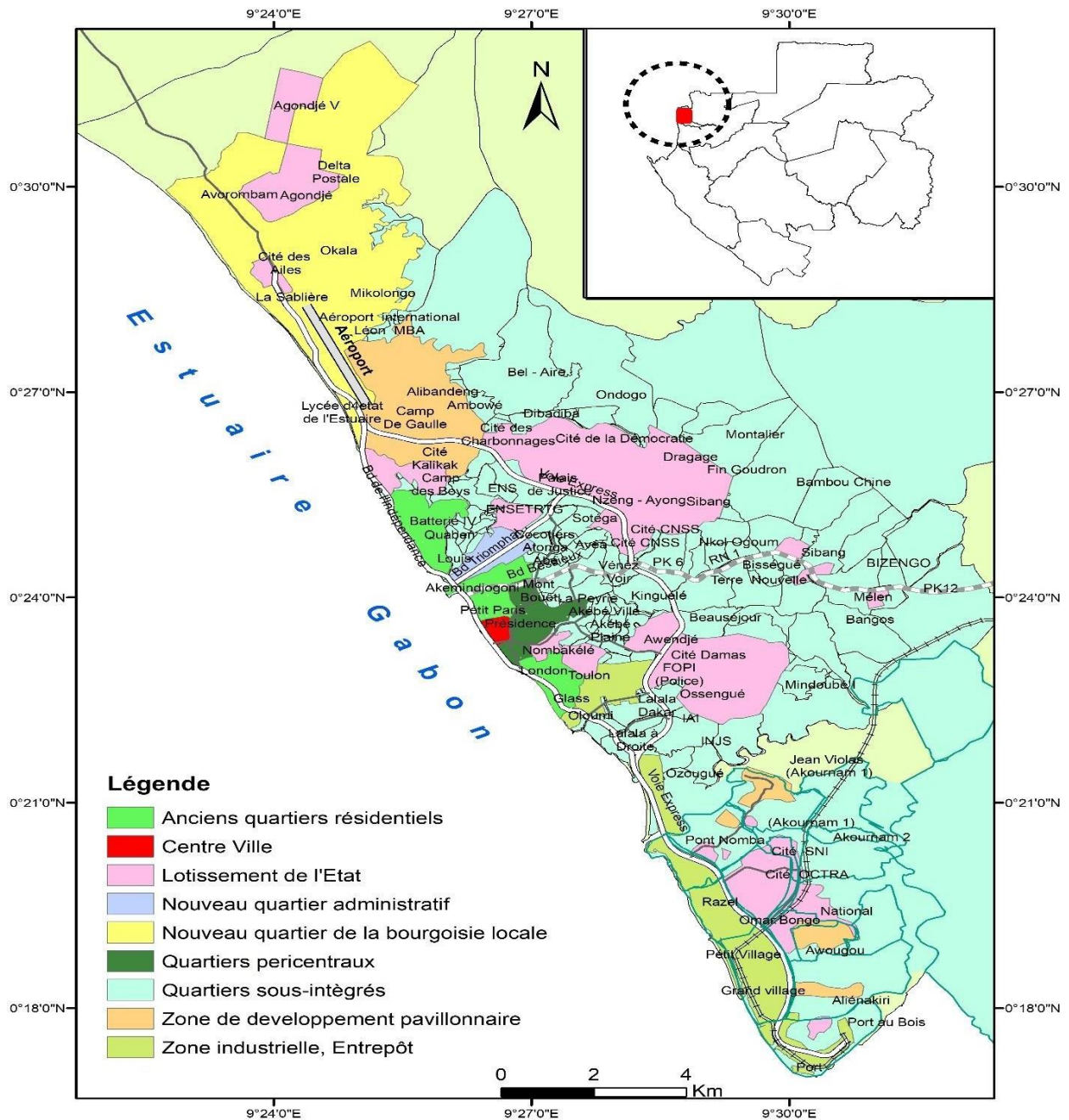


Figure 1 : Situation des quartiers de l'agglomération de Libreville.

## 2. RESULTATS ET DISCUSSION

### Résultats

*motivations ayant suscité l'occupation des collines*

Dans le souci d'apprécier les motivations qui amènent les gens à occuper les collines ou les vallées, nous leur avons proposé une grille de motifs. Il s'agissait entre autres, de savoir si l'installation est fonction du rapprochement du lieu de travail, ou de la famille, voire de l'ethnie. L'installation repose-t-elle sur la facilité d'acquisition d'un sol ? Sur les 90 ménages que nous avons entretenus dans les quartiers, 76 ménages portent leur choix sur la facilité d'occuper un sol, soit 73 % des réponses (Tableau I).



Le deuxième motif d'occupation dépend du rapprochement familial. Les populations du quartier viennent s'installer pour des raisons familiales, comme le dit M. Obiang :

*« je suis originaire de Kango, je vis ici avec mon grand-frère. Il est arrivé ici au début des années 1980 avec sa femme. Il a acheté son terrain chez un certain Nguema Obame, un notable originaire de Kango qui est l'un des premiers habitants du quartier. Après, mon aîné m'a faite venir à Libreville pour chercher du travail. J'ai eu un travail comme ouvrier qualifié à SATOM puis il m'a donné une parcelle de terrain. J'ai construit ma maison où je vis en ce moment avec ma femme et mes enfants. A côté, c'est la maison de mon grand-frère avec sa famille, l'autre en demi-dur c'est aussi sa maison, mais ce sont les locataires qui l'occupent. Le bout de terrain qui reste, nous le réservons à notre benjamin, qui n'a pas encore de situation. ».*

Il faut noter que les populations s'installent sur les différents sites en fonction de la facilité d'acquisition des sols (73 % des ménages). Les relations familiales sont aussi un élément de motivation, soit 13 % des ménages. La famille gabonaise est polynucléaire. Les autres motifs évoqués expliquent partiellement l'occupation informelle des sols.

**Tableau I :** motifs évoqués pour justifier l'installation informelle des sols

Motifs évoqués	Nombre de ménages	%
Rapprochement du lieu de travail ou de commerce	4	7
Facilité d'acquisition ou d'occupation du terrain	76	73
Rapprochement familial	6	13
Rapprochement ethnique	4	7
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100</b>

Source : F. Allogho-Nkoghe, enquêtes personnelles, Août 2021

Le tableau I évoque les raisons qui favorisent l'installation informelle des populations. Ces raisons bien que multiples, sont dominées par la facilité d'acquisition foncière; d'une part; d'autre part, le rapprochement familial est un facteur déterminant. Le rapprochement du lieu professionnel ou commercial ou ethnique, ne détermine pas trop le choix des chefs de ménage, bien qu'il soit mentionné.

### 2.1.2. Type d'habitat et de constructions

Dans les quartiers de Libreville, la typologie du bâti est irrégulière. En effet, les constructions sont fonction du niveau économique des populations et il ressort de notre observation que le paysage de ces quartiers est dominé par des habitations érigées à l'aide de matériaux neufs ou vieillissants et souvent disposées en mosaïque. Il y existe ainsi des maisons en dures (briques de ciment), en demi-dures et en planches. Les constructions les plus anciennes se distinguent par la couleur de la toiture recouverte de rouille. Une partie assez importante de ces habitations manque de revêtements muraux à l'extérieur (crépissage, peinture) et ; aux alentours des maisons, naît une végétation bien touffue. Les pistes ou les petits sentiers sont dès lors plus praticables pour le déplacement des riverains. La photo 1 montre un habitat précaire en matériaux périssables dans le milieu de recherche.



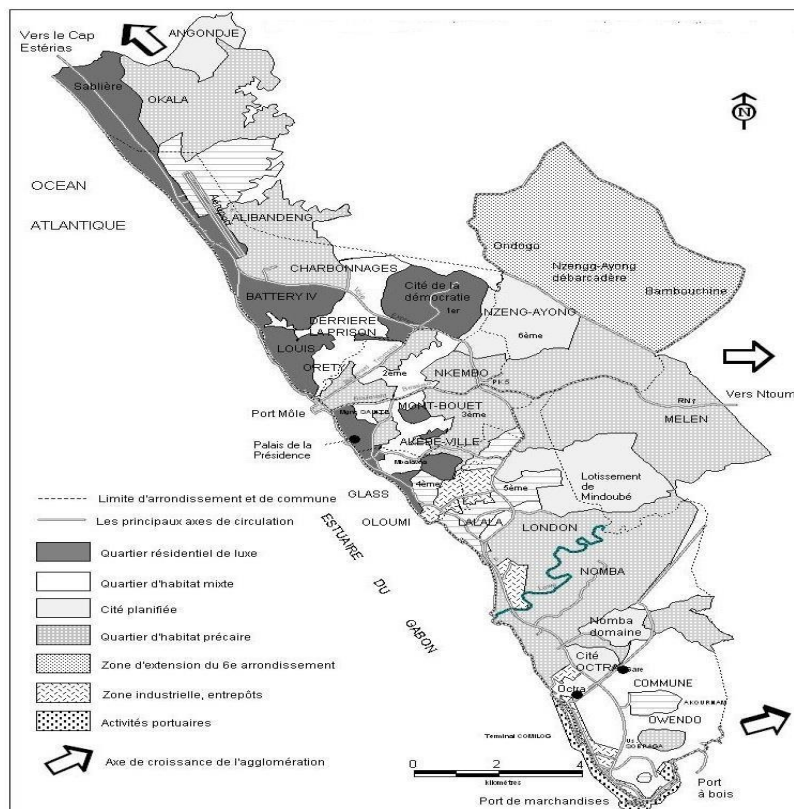
**Photo 1 :** Un habitat précaire en matériaux périssables au quartier Kinguélé  
**Prise de vue :** Fidèle Allogho-Nkoghe, août 2021

La photo 1 montre un habitat précaire très répandu dans le quartier Kinguélé. Cet habitat en planches dégradées avec un sol érodé, menace la sécurité de ses occupants. La précarité varie entre les maisons qui sont situées près des voiries secondaires et celles qui sont construites dans les parties ravinées. Les premières sont plus équipées que les secondes qui se présentent plus comme des habitats provisoires qui se sont maintenus dans le temps. Ce type d'habitat se rencontre aussi dans les quartiers comme PK 6, Bisségué, Venez-Voir et Avéa. L'habitat de type mixte se rencontre dans les quartiers comme Cocotiers, Nkembo, Ancienne Sobraga et représente 23 % de l'ensemble (photo 2, fig 2).



**Photo 2 :** Aperçus d'habitats mixtes au quartier Cocotiers  
**Prise de vue :** Fidèle Allogho-Nkoghe, août 2021

La photo 2 montre un habitat mixte composé des maisons en planches et en durs (parpaing), crépies et non crépies, dont les parcelles sont parsemées des hautes herbes. Aux alentours des maisons, naît une végétation bien touffue. Les pistes ou les petits sentiers sont dès lors plus praticables pour le déplacement des riverains d'une zone A à une zone B du quartier. Ce type d'habitat, outre le quartier Cocotiers, se rencontre également dans d'autres quartiers comme Akébé-Plaine, Ambowé, Bel-Air. La figure 2 montre les principaux quartiers et le type habitat de l'agglomération de Libreville.



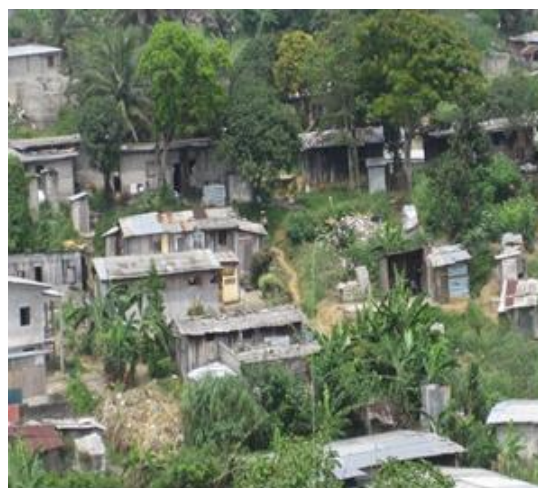
**Figure 2 :** Les types d'habitats de l'agglomération de Libreville.

La figure 2 montre la répartition des principaux quartiers et types d'habitats de l'agglomération de Libreville. On observe sur cette figure que l'aire de distribution des quartiers d'habitat précaire est localisée dans la partie intérieure de la ville, ainsi que les quartiers d'extension de l'agglomération comme Ondogo, Nzeng-Ayong débarcadère, Melen et Bambouchine.

Dans leur agencement, ces types d'habitats donnent un paysage morphologique plutôt anarchique comme le montre la planche 1.



**Photo 3 :** Habitat précaire dispersé, quartier Plein-Ciel



**Photo 4 :** Habitat précaire, quartier Belles Peintures

**Planche 1 :** Morphologie de l'habitat des quartiers précaires  
**Prise de vues :** Fidèle Allogho-Nkoghe, juillet 2021

Les concessions se chevauchent de manière anarchique, avec des ruelles étroites traversant les concessions. Les parcelles ne sont pas bornées voire clôturées. En parcourant les quartiers, nous

avons dégagé un type d'habitat en tenant compte du vécu et de ce que nous avons vu. L'habitat est composé de maisons en planches, de maisons en demi-dur, de maisons en dur non crépi, de maisons en dur crépi, de maisons clôturées et non clôturées (Tableau III, photo 2, planche 1). A la suite des transects et des entretiens avec les habitants du quartier, il ressort que 47 % (soit 42 ménages) possèdent une maison en planches avec des sanitaires extérieurs (douche et WC), 21 % (soit 19 ménages) ont des maisons en demi-dur avec des sanitaires extérieurs, un sol revêtu de ciment ou de gerflex. Il existe également des maisons en dur crépi (13 % soit 12 ménages), avec un sol carrelé, des murs peints avec sanitaires et cuisine à l'intérieur. On remarque aussi la présence de maisons en dur non crépi, avec un sol carrelé, une cuisine et des sanitaires extérieurs (10 % soit 9 ménages).

### 2.1.3 - Matériaux de construction et structures internes des habitations

Les habitations sont d'une qualité moyenne dans les quartiers comme Mindoubé et Derrière l'Hôpital. Si les maisons sont construites généralement en planches, il n'est pas rare de rencontrer des maisons plus anciennes à un ou même deux étages, parfaitement équipées, carrelées, meublées confortablement. Les matériaux couramment utilisés sont : les planches, lattes, chevrons, ciment, parpaings de ciment, sable, gravier, tôle ondulée, tôle bac, fer à béton. Les parpaings de ciment sont de fabrication artisanale (Tableau II : typologie des matériaux). On utilise les moules de divers gabarits (0,10 ; 0,15 ; 0,20), pour la production d'agglomérés de ciment et de sable.

**Tableau II** : typologie des matériaux de l'habitat

<b>Habitat en planches</b>	<b>Habitat en demi-dur</b>	<b>Habitat en dur revêtu ou non</b>
Description des matériaux	Description des matériaux	Description des matériaux
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Murs en planches à l'extérieur et contre-plaqués à l'intérieur.</li> <li>- Toiture en tôle ondulée.</li> <li>- Sol en terre battue ou en ciment.</li> <li>-W.C., douche et cuisine extérieur</li> <li>- Fenêtres en planches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mur en dur jusqu'à un niveau puis le reste en planches.</li> <li>- Toiture en tôles ondulées.</li> <li>- Sol carrelé (gerflex).</li> <li>- Cuisine intérieure</li> <li>- W.C. extérieur</li> <li>- Douche extérieure.</li> <li>- Fenêtres en lames naco</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mur en parpaing de ciment.</li> <li>- Toiture, soit en tôle bac, soit en tôle ondulée.</li> <li>- Sol carrelé.</li> <li>-Sol en gerflex ou nu.</li> <li>- W.C. intérieur ou extérieur.</li> <li>- Douche intérieure ou extérieure.</li> <li>- Cuisine intérieure ou extérieure</li> <li>- Volets avec rabattement</li> <li>- Clôture ou non</li> <li>- Fer à béton pour consolider les recoins des murs et la charpente</li> </ul>

Source : F. Allogho-Nkoghe, enquêtes personnelles de terrain, Août 2021

L'utilisation des matériaux périssables est plus fréquente dans les quartiers comme Kinguélé, Plein-Ciel, Bangos, Atsibe-Ntsos, Belles-peintures, PK 6, PK 7, PK 8, Derrière la Prison, Diba-Diba. Dans d'autres quartiers, le paysage présente des habitations de qualité moyenne comme Nkembo, Ozangue, Ambowé, Cocotiers, Atong-Abè. Cette qualité résulte de l'aspect contigu des habitations de standings différents. Dans ces quartiers, il n'est pas rare de trouver une maison en planches à côté d'une autre maison en dure de haute gamme. Cette situation permet donc de déduire la forte variation dans l'usage des matériaux de construction.

**Tableau III** : types d'habitat

<b>Types d'habitat</b>	<b>Nombre de réponses</b>	<b>%</b>
Planches + sanitaires extérieurs	42	47
Semi-dur + sanitaires extérieurs	19	21
Dur non crépi + sanitaires extérieurs	9	10
Dur crépi + sanitaires intérieurs	12	13
Dur clôturé	3	3
Dur non clôturé	5	6
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100</b>

Source : F. Allogho-Nkoghe, enquêtes personnelles de terrain, Août 2021

Les toilettes sont composées des WC avec chasse d'eau à l'intérieur des habitations, des latrines modernes aménagées à l'extérieur des habitations, des latrines indigènes ou simples extérieurs. La forte présence des latrines indigènes dans les quartiers est liée aux difficultés d'accès à l'eau par les ménages mais aussi à la qualité des constructions de ces derniers. En utilisant cette gamme d'équipements sanitaires, les populations se dispensent de certaines charges, notamment la vidange des fosses septiques. La présence des sanitaires dans les habitations (douche et WC avec chasse) ne varie que très faiblement, de l'ordre de 13 % car étant uniquement à la portée des constructions à caractère décent (maisons en dur crépies, Cf. Tableau III). Quant aux types de construction en planche, il est plus fréquent de trouver les douches et latrines à l'extérieur des habitations, (47 % des ménages, cf. planche 2). La planche photographique 2 présente les types de latrines extérieures aux habitations.



**Photo 5 :** Type de latrine en dur



**Photo 6 :** Trou d'une latrine



**Photo 7 :** Type de latrine en tôles



**Photo 8 :** Trous d'une latrine

**Planche 2 :** Vue générale des latrines indigènes (PK6)

**Prise de vues :** Fidèle Allogho-Nkoghe, quartier PK6, 11 août 2021

La planche 2 présente les latrines qui sont construites en murs de briques de ciment (Photos 5, 6 et 8) et en tôles (Photo 7). Leur socle est fait d'une dalle en béton, supplantée d'une simple ouverture (trou) de forme carrée ou ronde. En effet, l'usage de ces latrines ne nécessite aucune utilisation d'eau pour évacuer les excréta. Ils sont donc directement déposés au fond de la fosse située en dessous de l'ouverture. Les formes d'habitat et la qualité de vie qu'elles engendrent, peuvent-elles favoriser un remodelage de l'espace urbain librevillois ?

## DISCUSSION

La mise en évidence de types d'habitat est un des éléments les plus utiles. Le type des plans, des parcelles et du bâti permet de se dégager de la collection d'objets isolés pour en opérer un classement requérant un certain niveau d'abstraction. Ce classement permet seul de rendre compte des combinaisons que sont les tissus urbains. L'établissement d'une typologie commence par une description détaillée des éléments (maillages, parcellaires et maisons), suivie par leur classification en fonction de certains critères jugés pertinents (matériaux de construction, types de construction, par exemple) (R. Allain, 2004, p. 23). La morphologie du quartier analyse la constitution progressive de son tissu urbain et des rapports réciproques des éléments de ce tissu qui définissent

des combinaisons particulières, des figures urbaines (rues, places et autres espaces publics, etc.). Elle est partagée entre la géographie urbaine, l'histoire et l'architecture (R. Allain, 2004, p. 5). Pour cela, il est nécessaire de comprendre les enjeux liés à ces formes d'habitat, le contexte de leur constitution et les éléments d'appréciation. Lorsqu'on évoque l'habitat irrégulier, informel ou précaire ; certains auteurs, géographes notamment, s'offusquent de ces qualificatifs. C'est le cas de Y. Lacoste (1980, p. 7).

Le géographe Y. Lacoste n'apprécie guère l'usage du qualificatif d'habitat précaire qu'il considère comme « fâcheux ». Il reconnaît dans un premier temps que vu, le statut foncier, les constructions, ainsi que les matériaux et les techniques mises en œuvre pour les assembler, relèvent de la précarité. Puis dans un second temps, pour étayer son argumentaire, il s'interroge sur l'emploi de ce concept : « *n'est-il pas fâcheux d'appeler précaires des formes d'habitat qui existent depuis des décennies, qui se transforment progressivement et qui ne paraissent pas près de disparaître ?* » (Y. Lacoste, 1980, p. 7).

Poursuivant son analyse dans l'éditorial qu'il consacre aux formes d'habitat, Y. Lacoste évoque les formes de croissance urbaine spontanées. Selon ce dernier, l'adjectif « spontané » se justifie par le fait qu'au moins à l'origine, ces formes de croissance urbaine s'effectuent avec des investissements extrêmement faibles : pas d'achat du terrain, équipement presque nul, utilisation de matériaux de faible valeur, pratique de l'auto construction pour éviter de faire appel à des spécialistes. L'acteur-usager, d'après cet auteur, par des investissements considérables et le changement de statut foncier, peut contribuer à l'amélioration de son cadre de vie. Il admet cependant que l'adjectif spontané n'est pas sans ambiguïté. Il peut s'appliquer à des formes de croissance urbaine dont le plan quadrillé traduit une certaine planification, soit de l'administration qui attribue des concessions, soit de la part de promoteurs qui organisent l'invasion d'un terrain par des squatters, qui construisent rapidement selon une stratégie préparée à l'avance (Y. Lacoste, 1980, p. 7).

Nous croyons que Y. Lacoste fait beaucoup de confusion. Ses analyses font état de formes d'habitat sous-intégré ou précaires, selon les spécificités de chaque pays. L'administration n'a jamais organisé une occupation illégale des sols urbains disponibles. Elle subit plutôt la pression populaire. En effet, l'occupation des sols ne se fait pas soudainement, mais au fur et à mesure en fonction des flux migratoires. C'est au moment où le taux de densification paraît très élevé que les pouvoirs publics, tentent de se frayer un chemin, pour y bâtir quelques équipements nécessaires pour le bien-être des populations installées. Par ce geste, on peut, sans risque de se tromper, affirmer que les pouvoirs publics, légalisent, formalisent ce qui, dans un temps, paraissait illégal, informel. Pour M. Coquery (1991, p. 198), « les formes d'habitat dans les villes africaines sont le fruit d'un processus relativement lent qui s'opère sous le regard indifférent des pouvoirs publics : *« le processus d'accès au sol, et par extension, les formes dominantes de l'habitat dans les périphéries urbaines... montrent qu'il s'agit d'attitudes, de comportements et stratégies d'acteurs s'inscrivant dans une durée, qui ne se manifestent pas soudainement et que rien ne permet de considérer comme improvisés, même s'il est parfois difficile d'opérer la sommation de ces comportements, de ces stratégies familiales ou de groupes »*. Dans le même ordre d'idées, R. Blary, S.-M N'guessan, F. André (1999, p. 4), estiment que ces formes d'habitat expriment une certaine urbanité. Une autre manière de vivre en ville. C'est donc une façon pour ces habitants, de vivre une certaine urbanité qui leur est propre. Habiter dans les quartiers précaires, particulièrement marqués par l'illégalité et la menace d'expulsion, suppose un choix souvent dicté par la nécessité-pauvreté mais aussi, parallèlement, une propension à adopter un mode de vie urbain, compatible avec son statut socio-économique. En effet, les paysages urbains créés par les formes d'habitat irrégulier dans les quartiers de Libreville consacrent un espace urbain singulier, original et dynamique. Cet ordre d'idées est partagé par A. Lakjaa. Pour ce sociologue de la ville, l'afflux de nouvelles populations dans la ville s'accompagne de l'invention ou, plus exactement, de l'expérimentation de nouvelles manières d'habiter et d'être dans la ville, de penser la ville et d'être de la ville. Ces inventions/expérimentations viennent "contester l'ordre établi au cœur même de la fabrique urbaine".

Le caractère imprévu et imprévisible et, par conséquent, incontrôlable de cette contestation de l'ordre établi a conduit certains observateurs à accuser ces nouveaux arrivants en ville d'être à l'origine d'un nouveau remodelage de la ville" (A. Lakjâa, 2009, p.7.). Le terme irrégulier ou informel est pris dans son acception littérale. Est irrégulière toute occupation qui n'est pas conforme à la règle (au code, à la loi, au règlement...) édictée par l'Etat ou par l'autorité à laquelle il a délégué un pouvoir. L'irrégularité d'un espace ou d'une portion d'espace se caractérise par une occupation non autorisée par le propriétaire public ou privé du terrain, occupation sans titre ou dont la régularité n'est pas attestée par un document acceptable par l'administration, non-conformité à la réglementation relative à l'usage des sols, à leur mise en valeur, à leur équipement ; non-conformité aux codes ou règlements concernant la construction (A. Durand-Lasserre, 1992, p. 84). Aussi, les habitants, en colonisant les collines, montagnes, bassins ou tout espace supposé être libre, créent-ils un autre visage à la ville. Ils sont maîtres des plans de leur maison, de leur disposition et des matériaux à utiliser, bien qu'ils soient confrontés aux difficultés d'accès aux équipements et services urbains.

A. Lakjâa, observe que « *les habitants de la périphérie, de l'habitat informel et des autres quartiers précaires revendiquent leur statut d'enfants légitimes* » d'une architecture et d'un urbanisme qui ne parviennent pas à proposer un projet de ville à la hauteur de leurs aspirations, de leurs attentes et de leurs imaginaires. C'est en effet dans ces autres parties de la ville, loin des yeux des décideurs, planificateurs et concepteurs, que l'on assiste, paradoxalement, à l'invention de nouvelles formes d'habiter, avec de nouveaux usages des espaces et de nouvelles façons d'être et de se représenter la ville et la cité qui vont avec. Dans les villes du Sud, le développement des périphéries est aussi la manifestation de la carence des urbanistes et autres acteurs officiels de l'urbain. Face à la défaillance de ces derniers, les habitants redoublent d'imagination et d'inventivité" (A. Lakjâa, 2009, p. 13.). Ce type d'occupation spatiale produit des espèces de grappe. Ainsi, cette inorganisation viendrait s'arrimer à l'organisation existante et créer un certain paysage. Cela montre qu'il y a des comportements qui sont plus forts que les plans que le gouvernement impose. Il faut donc tenir compte de ces comportements qui donnent à la ville une organisation spatiale typique (F. Allogho-Nkoghe, 2013, p. 104). C'est pourquoi, G. Burgel pense que ces formes d'occupation spatiale sont un type d'invention de la ville par les citoyens résidant dans les quartiers dits informels, irréguliers ou précaires qui marquent l'espace à leur façon. Aussi, écrit-il «...*inversement, l'invention apparaît du côté des habitants, qui ne cessent de mettre en œuvre de nouveaux usages de l'espace et de nouvelles pratiques dans la cité. La carence des uns justifie d'ailleurs certainement, et stimule, l'imagination et la créativité des autres* » (G. Burgel, 2006, p. 95).

Ces résultats confirment ceux de M. L. Djatcheu, (2018, p.8), de J. S. Gomis, (2021, p. 6) qui ont montré que les populations elles-mêmes se lancent dans la construction de leur habitat, et deviennent ainsi les bâtisseurs de ville. Elles construisent leurs habitations informelles, irrégulières, précaires sur les marges de la ville, parfois dans des zones inondables à l'implantation résidentielle. Elles vivent de ce fait, une nouvelle forme de citoyenneté, d'urbanité avec leurs codes et leurs règles.

## CONCLUSION

Au terme de cette étude, il apparaît évident que les populations ne peuvent pas acquérir des terrains nus et réaliser la construction de façon progressive, selon leurs besoins et surtout selon leurs moyens. Cette impossibilité est tout à fait contraire à la manière ordinaire de construire l'habitat populaire. On commence par s'assurer la maîtrise d'un terrain, puis on accumule les matériaux de construction selon les moyens disponibles, puis on construit une première maison que l'on occupe et qui sera agrandie et améliorée au fur et à mesure des rentrées financières, souvent incertaines. A cette nouvelle forme de paysage, se crée des nouveaux espaces publics avec ses logiques et ses pratiques. Les types d'habitat dans les quartiers de la commune de Libreville, permet d'apprécier les problèmes de la qualité de vie d'une population nécessiteuse d'un cadre de vie sain et qui redessine les paysages urbains en créant des nouveaux espaces urbains, et, une nouvelle urbanité. Les caractères communs de ce phénomène se manifestent par une croissance spatiale boulimique. Cette

situation est alimentée par l'insécurité économique en milieu rural, souvent à la base de l'exode rural massif, mais également par la paupérisation d'une frange de plus en plus importante de la population citadine elle-même. Habitat précaire et qualité de vie exercent des incidences sur l'amélioration et l'aménagement du cadre de vie des populations. Elles cumulent plusieurs problématiques dans le domaine de la planification urbaine à l'échelle globale de la ville de Libreville. Les résultats obtenus ne viennent pas à bout de la complexité du processus. Il urge à la municipalité de proposer des solutions institutionnelles adéquates en rapport avec les préoccupations des populations dans une dynamique de concertation et de coordination intersectorielle des activités avec tous les acteurs du développement urbain.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLAIN Remy, 2004, *Morphologie urbaine. Géographie, aménagement et architecture de la ville*, Paris, A. Colin, 254 p.
- ALLOGHO-NKOGHE Fidèle., 2006, *Politique de la ville et logiques d'acteurs. A la recherche d'alternatives d'aménagement pour les quartiers informels de Libreville*, Thèse de Doctorat Géographie et Aménagement, Université Paul Valéry-Montpellier III, 560 p.
- ALLOGHO-NKOGHE Fidèle., 2013, « Logique et pratique foncières dans les quartiers informels de Libreville (Gabon) ». In *Ahoho, Revue de Géographie de Lomé*, n°10, pp.154-162.
- BLARY. Rejane , N'GUESSAN Serge-Marie, ANDRE François, 1999, *Urbanité et quartiers précaires*, Rapport de recherche, villes et développement, Québec, 37 p.
- BURGEL. Guy, 2006, *La revanche des villes*, Paris, Hachette, 239 p.
- CNUEH - Conférence des Nations Unies pour les Etablissements Humains - (1996). *Assemblée Mondiale des Villes et Autorités Locales : Déclaration Finale*. (Istanbul, 30-31 mai 1996), 256 p.
- COQUERY. Michel, 1991, « Secteur informel et production de l'espace urbanisé en Afrique ». In CATHERINE. COQUERY-VIDROVITCH (éds), *Tiers-mondes : l'informel en question ?* Paris, l'Harmattan, pp. 197-213.
- DJATCHEU Martin Luther, 2018, « Fabriquer la ville avec les moyens de bord: l'habitat précaire à Yaoundé (Cameroun) », *Géococonfluences*, septembre 2018. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/de-villes-en-metropoles/articles-scientifiques/habitat-precaire-yaounde>, consulté 01 octobre 2022.
- DURAND-LASSERVE. Alain, 1992, « Les politiques de régulation des établissements irréguliers dans les villes des pays du Tiers-Monde : objectifs, enjeux et limites ». In *Etat et société dans le Tiers-Monde*, Paris, Publications de la Sorbonne, pp. 83-97.
- FARVACQUE-VITKOVIC. Catherine & GODIN. Lucien, 1997, *L'avenir des villes africaines*, Washington, Banque mondiale, 177 p
- GOMIS Joseph Samba, 2021, « Quand la débrouille des habitants pallie une politique urbaine défaillante: l'extension de l'habitat informel dans l'agglomération de Ziguinchor (Sénégal) » septembre 2021. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/de-villes-en-metropoles/articles-scientifiques/habitat-informel-ziguinchor-senegal>, consulté le 01 octobre 2022.
- LACOSTE. Yves, 1980, "L'habitat sous-intégré" . In *Hérodote Revue de Géographie et de Géopolitique*, n° 19.
- LAKJAA Abdelkader, 2009, « Les périphéries oranaises : urbanité en émergence et refondation du lien social », *Les Cahiers d'EMAM* [En ligne], 18 | 2009, mis en ligne le 10 février 2012, consulté le 22 juin 2022.
- MICHELON Benjamin, 2012, *planification urbaine et usages des quartiers précaires en Afrique. Etudes de cas à Douala et à Kigali*, Thèse de Doctorat en Architecture et sciences de la ville, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, 486 p.
- TURNER John, 1968, *Uncontrolled Settlements: Problems and Policies*, *International Social Development Review*, No 1, New York: United Nations, pp.107-128.



# INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

## 1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

### **Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural**

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

### **Axe 2 : Economie rurale**

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

### **Axe 3 : Genre et développement rural**

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

## **2. Instructions aux auteurs**

### **Politique éditoriale**

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

### **Soumission et forme des manuscrits**

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

**La période de soumission des manuscrits est de :** 10 août au 10 septembre 2022.

**Retour d'évaluation :** 10 octobre 2022.

**Date de publication :** 15 décembre 2022.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) à l'adresse: [journalgrad35@gmail.com](mailto:journalgrad35@gmail.com) avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa\_gibigaye@yahoo.fr>.

### **Langue de publication**

*J\_GRAD* publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

### **Page de titre**

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

### **Résumé**

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

### **Introduction**

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

### **Corps du sujet**

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

### **Introduction**

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

### **Matériel et méthodes**

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

### **2.3.5.3 Résultats**

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

### **2.2.5.4 Discussion**

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

### **Conclusion**

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre: (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

### **Rédaction du texte**

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

### **Remerciements**

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

### **Références**

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

### **Exemples :**

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

### **Références bibliographiques Article**

#### **dans revue**

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

#### **Ouvrages, rapport**

IGUE Oguniola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

#### **Articles en ligne**

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

#### **Chapitre d'ouvrage**

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

#### **Thèse ou mémoire :**

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

#### **Frais d'inscription**

**Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA).**

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs (50.000 F CFA) par envoi RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE** <[moussa\\_gibigaye@yahoo.fr](mailto:moussa_gibigaye@yahoo.fr)>.

#### **Contacts**

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77